

Rapport sur les écoles centrales.

Numéro d'inventaire : 2000.00515

Auteur(s) : Bonnaire

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Imprimerie Nationale (Paris)

Imprimeur : Imprimerie Nationale

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1799

Description : Livret relié, couverture papier bleu.

Mesures : hauteur : 184 mm ; largeur : 120 mm

Notes : Rapport fait par Bonnaire (du Cher) au nom de la commission d'instruction publique et des institutions républicaines au Corps Législatif et au Conseil des Cinq-Cents / séance du 23 brumaire 7 / page 22 et suivante : projet de résolution en vu de modifier la loi du 3 brumaire an 4 organisant l'instruction publique.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 30

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

R A P P O R T

FAIT

PAR BONNAIRE (du Cher),

Au nom des commissions d'instruction publique, & des
institutions républicaines, réunies,

SUR LES ÉCOLES CENTRALES;

Séance du 23 brumaire an 7.

RÉPRÉSENTANS DU PEUPLE;

ENFIN nous allons saisir les moyens de fixer l'opinion
toujours prête à nous échapper; nous allons revendiquer
les droits de la patrie sur les générations naissantes, nous

2
emparer des premières pensées, des premières affections de l'enfance & de la jeunesse: après avoir fondé la République sur la victoire, il s'agit de la consolider par la propagation des lumières, par la pratique des vertus.

Trop long-temps nous avons eu à gémir sur l'insouciance ou la perfidie qui laissoient à d'indignes mains le soin de diriger cet âge tendre qui reçoit des impressions si profondes & si durables; trop long-temps nous avons souffert que dans ces établissemens privés que la constitution a bien voulu tolérer, on s'armât contre la République de ses propres bienfaits; qu'on y dénaturât nos principes & nos opinions; qu'on corrompît dans sa source la génération qui nous succède, & que, sous l'appât d'une instruction mensongère, on suscitât sans cesse à la liberté de nouveaux ennemis.

Tant de maux vont être réparés: les leçons données à l'enfance cesseront d'être un poison corrompteur; les principes de la liberté & de la morale républicaine vont retentir jusques dans les moindres hameaux: encore quelques années, & tout Français aura acquis dans nos écoles primaires cette portion d'instruction qui lui est indispensablement nécessaire pour son entière indépendance, & pour la connoissance & l'exercice de ses droits politiques.

Ici finiroit la tâche du législateur, si la France n'étoit destinée à réunir tous les genres de gloire, à reculer les limites des sciences & des arts, comme elle a reculé ses frontières: si, devenue le centre des lumières, comme de la puissance politique, notre République ne devoit pas éclairer l'Europe dont elle a triomphé. Enrichis des dépouilles de l'univers, entourés des tributs des nations vaincues, lorsque nous contemplons avec orgueil les trophées de nos victoires, montrons-nous dignes de les posséder! Ces formes antiques & pures, ces momumens des arts qui ont échauffé tant de génies, créé tant de talens, enfanté tant de nouveaux prodiges, vont parler au cœur &

3
à l'ame des Français: savans, artistes, le temple de l'Immortalité s'ouvre; vous embellirez la paix, quand nos armées reposeront affaiblies sous les poids des lauriers!

Mais c'est à nous, citoyens collègues, à affermir les premiers pas de ceux qui se destinent à cette glorieuse carrière, à faire germer le talent qui ne demande qu'à éclore, à fournir un aliment à tous les goûts, à tous les esprits, au génie même, à encourager les premiers succès, & à faire entrer dans les cœurs cette heureuse émulation qui double les forces & les moyens, & qui conduit à de grandes choses. Tel est l'objet des écoles centrales.

Ce n'est point un nouveau plan que nous vous soumettons: vos commissions ont eu soin de se défendre de l'esprit de système; elles ont senti qu'il falloit moins songer à détruire qu'à perfectionner; qu'il étoit temps enfin de donner à nos lois ce caractère de stabilité qui peut seul les entourer de confiance & de respect; que la loi du 3 brumaire an 4, en présentant quelques imperfections, avoit néanmoins coordonné avec sagesse les bases & les divisions de l'enseignement public; qu'il falloit s'attacher à corriger ces imperfections plutôt que se livrer à des innovations sans cesse renaissantes, & qui ont fait quelquefois comparer trop fidèlement notre législation à ces caractères tracés sur le sable, qu'une vague a bientôt fait disparaître.

Rassurez-vous donc, amis des sciences, hommes de lettres qui vous consacrez à l'honorable fonction d'instruire vos semblables! Loin de nous la pensée d'ébranler la loi qui a fixé votre sort, de violer l'asyle qui vous a été ouvert à la suite de nos orages politiques! Si les écoles publiques ont été désertes ou peu fréquentées, ce n'est pas vous, ce n'est même pas l'organisation de l'instruction publique qu'il faut en accuser, mais plutôt un esprit constant d'opposition aux lois émancipées de la représentation

A 2

nationale, & l'opiniâtreté, l'aveuglement de certains pères de famille qui aimoient mieux, en quelque sorte, voir leurs enfans dans les lieux de débauche que sur les bancs d'une école républicaine.

En convenant que la loi du 3 brumaire an 4 n'a produit que d'imparfaits résultats, nous devons dire qu'elle fut un grand bienfait. C'étoit beaucoup à cette époque que d'élever un monument aux sciences, de venger les talens opprimés, que d'opposer une digue à la barbarie qui menaçoit de tout envahir; c'étoit beaucoup que des essais même informes, puisque l'observation & l'expérience devoient s'en saisir, puisqu'aujourd'hui nous pouvons nous aider de ce qui a été fait, pour juger avec quelque certitude de ce qui nous reste à faire.

Il est certain que, dans l'organisation actuelle, on ne voit pas quels sont les points de contact entre les écoles primaires & les écoles centrales. Les écoles particulières se sont emparées de ce vide, & en favorisant les anciens préjugés, en s'attachant avec scrupule aux anciennes méthodes, elles ont dépeuplé les écoles nationales, & répandu de funestes principes.

Le mal se propageoit avec une effrayante rapidité; & pour arracher aux instituteurs privés une partie de leur odieuse influence, on avoit imaginé des écoles secondaires, destinées à remplir, ou du moins à diminuer l'intervalle qui sépare les écoles primaires des écoles centrales.

Nous ne reproduisons point aujourd'hui cette idée, qui, dans le temps, ne fut pas accueillie; mais une des parties essentielles de notre travail devoit être de rapprocher les deux premiers degrés d'instruction jusqu'à présent trop isolés.

Vous avez déjà dû, citoyens collègues, entrevoir une partie de nos vues sur cet objet important dans le rapport qui vous a été fait sur les écoles primaires: cette combinaison de zèle & d'efforts de la part des instituteurs réunis dans les communes populeuses; cette extension donnée au pre-

mier enseignement, sans changer la destination primitive des instituteurs, servira évidemment d'introduction aux écoles centrales, si, d'un autre côté, en élémentisant davantage l'instruction donnée dans les écoles centrales, nous la rabaissons, en quelque sorte, jusqu'à l'enseignement des écoles primaires.

Que faut-il pour atteindre ce but? Un cours à la portée de l'enfance, un cours qui ne demande d'autres connoissances préliminaires que celles acquises dans les écoles primaires, qui par là même rende parfaitement inutile l'intervention dangereuse des instituteurs particuliers, en un mot, un second cours des langues latine, grecque & française.

Dira-t-on encore aujourd'hui que l'étude des langues mortes n'est plus qu'une superfétation dispendieuse, que c'est un abus criant que d'attacher deux professeurs à cette parlie usée de l'instruction publique? Je ne répéterai point que nous sommes des enfans ingrats; que, parés des dépouilles de l'antiquité, il nous sied mal de la fouler aux pieds; que c'est là que nous avons puisé les modèles de goût, d'éloquence & de liberté; que notre langue n'a pu suppléer encore aux langues anciennes pour la dénomination des choses les plus usuelles; que, chaque jour, nous les mettons à contribution, & que c'est ainsi que leurs ennemis mêmes leur rendent un hommage solennel.

Nous nous contenterons de répondre qu'il faut ou se déterminer à supprimer entièrement cette branche de l'enseignement, ou adopter la mesure que vos commissions vous proposent.

Comment est-il possible, dans le système actuel, qu'un enfant, quelques dispositions qu'on lui suppose, puisse dans le cours d'une année, & sous le même professeur, s'élever de Phédre à Tacite, converser avec Esop & Démosthène? A-t-on pu penser qu'il suffiroit de quelques mois pour dévorer toutes les difficultés grammaticales, & connoître l'éternue, l'harmonie, la richesse & le génie particulier des plus